Page 01_Mise en page 1 02/12/2022 18:29 Page 1



Journée mondiale de lutte contre le sida

PLUS DE 800 CAS ENREGISTRÉS EN SIX MOIS

Page 5

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 7456 - SAMEDI 3 DÉCEMBRE 2022

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Traitement des marchandises dans les ports

LA NUMÉRISATION DES SERVICES COMME SOLUTION

Page 2

HAUSSE DES PRIX DES FRUITS ET LÉGUMES

VERS UN CONTRÔLE STRICTE DES CHAMBRES FROIDES



A l'approche de la fin de l'année, les prix des fruits et légumes affolent encore une fois les ménages. Une situation qui a déjà interpellé les pouvoirs publics, qui ont frappé fort pour lutter contre la spéculation. En vue de mettre fin à la hausse inexpliquée des prix des fruits et légumes, le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a indiqué que des mesures exceptionnelles ont été prises, et ce à travers le renforcement du contrôle des chambres froides et l'installation de cellules de veille au niveau des régions et des wilayas.

Page 2

Ph. : S/Adel/LJI

RÉUNION DE L'OPEP+

COUPE DANS LES QUOTAS OU STATU QUO ?

Page 3

Des affiches équilibrées en huitièmes de finales

Pages 8 et 9

CLUB WORLD CUP QATAR 2020

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

Page 02_Mise en page 1 02/12/2022 17:52 Page 1

TIZI OUZOU

Cap sur la numérisation à la SAA

APRÈS de longs et coûteux travaux de restauration, le siège de la direction régionale de la Société algérienne des assurances (SAA) de Tizi Ouzou a été inauguré, avant-hier, par le wali Djillali Doumi. A l'occasion de cette cérémonie inaugurale, le P-DG de la SAA, Youcef Benmicia, a souligné que la compagnie qu'il dirige compte assurer la numérisation des 350 agences implantées sur l'ensemble du territoire national.

La journée d'hier a aussi été l'occasion du coup d'envoi d'une rencontre sur le rôle de l'assurance dans l'accompagnement des entreprises et des investisseurs.

Youcef Benmicia a précisé que «la numérisation de tous les services de la société est un objectif que nous devrions concrétiser et généraliser dans les meilleurs délais». «Nous venons de concrétiser, a-t-il poursuivi, une transformation numérique concrète et réelle au niveau de la direction régionale de Tizi Ouzou, et ce avec la numérisation de la gestion des sinistres, à commencer par celui de l'automobile. Il s'agit pour nous d'opérer à la dématérialisation de la gestion des sinistres. Ce qui, en clair, veut dire que nos agents n'auront plus à utiliser de papier pour le traitement et le transfert des données des sinistres».

Il convient de relever que la première action de numérisation s'est faite à partir de Tizi Ouzou. Une opération qui touchera, dans le futur proche, 14 autres directions régionales. «Le choix de Tizi Ouzou pour donner le coup d'envoi de cette opération n'est pas fortuit. En effet, c'est la plus importante de notre réseau avec plus de 60 agences réparties entre les wilayas de Tizi Ouzou, Boumerdès et Béjaïa», a-t-il précisé devant les nombreuses personnalités présentes sur les lieux, dont le wali et l'importante délégation qu'il a conduite.

«La numérisation, la digitalisation et le renforcement de notre présence à travers le territoire national vont nous ouvrir de nouveaux horizons», a encore relevé Youcef Benmicia, précisant que la SAA est présente dans 57 des 58 wilayas du pays et emploie plus de 4 500 travailleurs dont 3 500 rien que pour les assurances des biens et des personnes. «Nous ne comptons pas en rester là. Nous œuvrons à renforcer notre maillage national par l'ouverture d'autres agences, et ce pour être tout près de nos partenaires et en convaincre d'autres de souscrire à l'offre de la compagnie», a-t-il dit.

Par ailleurs, le P-DG a mis à profit sa présence à Tizi Ouzou pour déclarer «ouverte» la journée d'information sur «le rôle des assurances dans l'accompagnement des entreprises et des investisseurs». A cette occasion, le premier responsable de la SAA a indiqué que l'organisation de cette rencontre entre dans des actions de communication et de sensibilisation que mène la SAA sur le rôle et l'importance de l'activité des assurances. «Les objectifs de cette rencontre sont l'accompagnement des entreprises qui adoptent nos offres d'assurances, la communication et le partage des informations sur les avancées que connaît le secteur des assurances dans le monde et en Algérie ainsi que la gestion des crises».

De notre bureau,
Saïd Tissegouine

HAUSSE DES PRIX DES FRUITS ET LÉGUMES

Rezig annonce de nouvelles mesures

A l'approche de la fin de l'année, les prix des fruits et légumes affolent encore une fois les ménages. Une situation qui a déjà interpellé les pouvoirs publics, qui ont frappé fort pour lutter contre la spéculation.



En vue de mettre fin à la hausse inexpliquée des prix des fruits et légumes, le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a indiqué que des mesures exceptionnelles ont été prises, et ce à travers le renforcement du contrôle des chambres froides et l'installation de cellules de veille au niveau des régions et des wilayas. Il a, à cet effet, affirmé que son secteur cherche à assurer la disponibilité des produits de large consommation en surveillant et en combattant également les pratiques commerciales déloyales au niveau du commerce de gros, de détail, des chambres froides et d'autres espaces commerciaux, ajoutant que des mesures juridiques sont prises à l'encontre des commerçants qui ne respectent pas les prix de référence et augmentent leurs prix sans motif, dont la saisie des marchandises et la fermeture administrative des commerces.

Le ministre, qui répondait à une question orale du sénateur Ahmed Bennai (tiers présidentiel) sur les mécanismes adoptés par le ministère en vue de garantir la stabilité des prix des produits agricoles et la régulation du marché, a précisé que son secteur a mis en place un programme pour imposer le contrôle périodique et inopiné des chambres froides et installer des cellules de veille au niveau des régions et des wilayas qui seront chargées d'évaluer la situation actuelle des prix des fruits et légumes, et ce afin de mettre un terme à la spéculation pratiquée par les propriétaires des chambres froides.

Le ministre a, en outre, rappelé la vaste opération de sensibilisation lancée par son secteur en direction des opérateurs économiques parmi les producteurs, les importateurs, les exportateurs, les commerçants, les agriculteurs et l'ensemble des intervenants dans la chaîne de production et de distribution de gros et de détail des produits de large consommation, notamment les fruits et légumes, pour les amener à déclarer tout espace d'entreposage et de stockage.

Il a également fait état du recensement, dans le cadre du système d'information de gestion de ces espaces, de 7 554 espaces de stockage de différents produits d'une capacité globale de plus de 13 millions m3. Ces espaces, a-t-il ajouté, sont soumis au contrôle périodique par les services extérieurs du secteur en vue de s'assurer du respect, par les propriétaires de ces espaces, des conditions d'exercice de leurs activités commerciales et de connaître le volume des stocks dans ces espaces.

Entre autres mesures prises pour réguler le marché des fruits et légumes, le ministre a cité «l'intensification des opérations de contrôle en coordination avec les corps de sécurité pour mettre fin aux pratiques illégales et contrôler les espaces de stockage et les chambres froides dans le but de lutter contre la spéculation».

Il a également cité le droit pour les agriculteurs de vendre leur production agricole sur les marchés de gros et de vendre au détail directement aux citoyens, et ce sans autorisation. Il a aussi évoqué l'intervention sur les marchés de gros et de détail de fruits et légumes et de produits alimentaires (dans le cadre des brigades mixtes commerce-agriculture). Dans ce cadre, les grossistes de fruits et légumes et les détaillants sont tenus de présenter les factures de vente, a souligné le ministre, insistant sur le contrôle des unités de production de denrées alimentaires ayant augmenté leurs prix sans motif et sur l'affichage des prix des marchandises.

Lynda Louifi

TRAITEMENT DES MARCHANDISES DANS LES PORTS

La numérisation des services portuaires comme solution

LE RETARD dans la prise en charge des navires au niveau des ports algériens coûte cher au Trésor public en raison du paiement d'amendes de retard. La numérisation des services portuaires se présente comme la solution à même de garantir plus de flexibilité dans le traitement des marchandises.

La question a été débattue par trois départements ministériels, à savoir ceux des Transports, de l'Agriculture et du Commerce. Les trois premiers responsables de ces départements ont tenu, avant-hier, une réunion de coordination consacrée à l'examen des mécanismes à même de faciliter les procédures liées au déchargement et au chargement des navires.

La réunion à laquelle ont également pris part des représentants des garde-côtes, de la Direction générale des douanes et de la Direction générale de la Sûreté nationale a conclu à la nécessité d'utiliser la plate-forme numérique de la communauté portuaire (APCS), lancée au mois de septembre dernier, et de la généraliser à tous les acteurs pour conférer davantage de flexibilité au traitement des marchandises au niveau des ports nationaux et éviter ainsi les amendes de retard pour les navires et les conteneurs qui privent le Trésor de devises.

Le ministre des Transports, Kamal Beldjoud, a affirmé que le retard dans la prise en charge des navires au niveau des ports algériens «entraîne des conséquences, notamment le paiement d'amendes de retard qui impactent négativement le Trésor», soulignant que la réunion a permis de dresser un état des lieux au niveau des ports et de convenir des mesures à prendre, dans les meilleurs délais, pour limiter cette hémorragie de devises.

«La solution la plus appropriée serait de numériser les services de tous les intervenants au niveau des ports, qu'il s'agisse des services du commerce, de l'agriculture, des douanes, de la police, et autres», a signalé le ministre des Transports.

Son homologue du Commerce, Kamel Rezig a, de son côté, salué l'aboutissement à «un projet de plate-forme numérique qui permettra au ministère du Commerce de traiter les problèmes liés à l'entrée des marchandises et aux surestaries», considérant que cette plate-forme permettra de traiter définitivement cette problématique. Selon lui, cette réunion constitue «une étape d'un processus amorcé depuis des mois concernant le traitement des dysfonctionnements et des problèmes liés aux retards de conteneurs ou des navires».

L'importance de cette réunion a été aussi mise en avant par le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni. Il a, en effet, salué les solutions urgentes auxquelles sont parvenus les participants à cette réunion, notamment pour ce qui est de la numérisation de la gestion de tout ce qui a trait aux conteneurs et aux navires au niveau de tous les ports, et ce à travers le territoire national. Il a ainsi prévu l'aboutissement à des résultats à court terme, une fois tous les points faibles maîtrisés.

Il convient de rappeler que la plate-forme numérique de la communauté portuaire (APCS) a été lancée au mois de septembre dernier par le groupe des services portuaires Serport.

Le lancement de cette plate-forme, qualifiée d'un pas vers la modernisation de l'administration, la numérisation et la dématérialisation des différentes procédures, garantira l'échange numérique, instantané et sécurisé, de l'ensemble des données et des documents entre tous les acteurs et les opérateurs.

Il s'agit, entre autres, des administrations chargées du contrôle, des services des douanes, des ports, des agents maritimes, des gardes-côtes, de la police aux frontières, des sous-traitants et des banques. Elle permettra ainsi de réduire significativement les amendes pour retard et les coûts logistiques maritimes et portuaires appliqués aux navires et conteneurs que le Trésor public paie cher et en devises.

L. A. Akli

Page 03_Mise en page 1 02/12/2022 18:37 Page 1

RÉUNION DE L'OPEP+

Entre coupe dans les quotas ou statu quo ?

C'est un contexte délicat qui prévaut actuellement à la veille d'une réunion de l'OPEP+. Les experts ne savent plus qui va influer sur le cours des négociations au sein du cartel : est ce la chute des prix du pétrole ou l'entrée en vigueur de nouvelles sanctions contre la Russie prises par les Occidentaux ?



Pour beaucoup, l'embargo de l'UE sur les importations de brut russe assorti de plafonnement des prix d'achat va peser lourdement sur l'ordre du jour de cette réunion. De plus, la situation sanitaire en Chine inquiète les producteurs, alors que l'Inde autre grand consommateur de brut connait une stagnation dans son économie.Les représentants des treize membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), conduits par Ryad, et leurs dix alliés emmenés par Moscou, partenaires de l'accord OPEP+, se retrouvent par visioconférence pour décider de leur prochain objectif de production. Ils ont finalement opté pour un format de réunion virtuel, un jour avant le début de l'embargo de l'Union européenne sur les importations de brut russe, qui doit être assorti d'un plafonnement des prix.

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, prendra part, aujourd'hui et demain, par visio-conférence, aux travaux de la 185ème réunion de la Conférence de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) et de la 34éme réunion ministérielle Opep-Non Opep (Opep+).

La 185ème réunion de la Conférence de l'Opep qui se tiendra, aujourd'hui par visio-conférence, sera consacrée à l'examen des questions relatives à la gestion et au fonctionnement du Secrétariat général de l'OPEP. M. Arkab participera, également, le lendemain, par visio-conférence, aux travaux de la 46ème réunion du Comité ministériel conjoint de suivi (JMMC), qui sera suivie de la 34ème réunion ministérielle Opep-Non Opep.

Il faut souligner que l'alliance devrait se prononcer pour une «reconduction de la décision précédente» portant sur une baisse de 2 millions de barils par jour, a déclaré une source Iranienne, le marché étant «très incertain» avec l'arrivée imminente d'un nouveau train de sanctions contre la Russie. C'est aussi le pronostic de la plupart des analystes. «Il y a fort à parier que le groupe réaffirmera son engagement envers ses dernières réductions de production», avance Stephen Brennock, de PVM Energy, même s'il n'exclut pas que l'OPEP+ aille plus loin pour soutenir les cours du pétrole. Car depuis la réunion d'octobre, qui s'était tenue au siège du cartel à Vienne, les prix sont lourdement retombés pour retrouver leur niveau de début 2022, bien loin des sommets atteints après le début de l'invasion russe de l'Ukraine. Les deux références mondiales de l'or noir évoluent désormais entre 80 et 85 dollars le baril, contre plus de 130 dollars en mars.

La Chine, premier importateur de brut dans le monde, cristallise les inquiétudes, le regain épidémique actuel faisant craindre un confinement généralisé pesant sur l'économie. Pékin a toutefois donné cette semaine de quoi espérer aux marchés, en signalant un possible allègement de la stricte politique «zéro Covid», après une vague de manifestations de colère contre les restrictions sanitaires. S'ajoutent à cette situation les craintes d'une récession, sur fond de flambée de l'inflation en Europe comme outre-Atlantique. Au-delà de la morosité économique, la grande inconnue de l'équation pétrolière tourne autour du brut russe, dans le viseur d'Occidentaux soucieux de réduire les ressources financières permettant à Moscou de financer la guerre en Ukraine. L'UE a décidé d'interdire aux Vingt-Sept l'achat de pétrole russe par voie maritime à partir du 5 décembre, «ce qui menace plus de 2 millions de barils par jour», d'après les estimations des analystes d'ANZ. Les investisseurs scrutent également les discussions sur le plafonnement des prix, censé renforcer l'efficacité de cet embargo. Les pays européens sont sur le point de finaliser un accord à 60 dollars, selon des sources diplomatiques, sachant que l'Oural, variété de référence pour le brut russe, se négocie actuellement autour de 67 dollars le baril.

Au-delà de ce plafond, les tankers transportant du brut russe vers les pays tiers ne pourront plus être financés ni assurés d'ici six mois par les opérateurs européens, afin d'entraver une réorientation des exportations de Moscou. Outre l'UE, tous les pays du G7, dont les États-Unis et l'Australie, veulent imposer un tel mécanisme. Le président russe Vladimir Poutine a mis en garde contre de «graves conséquences pour le marché énergétique mondial».

Le Kremlin «a plusieurs options pour contourner» cette mesure, souligne Edoardo Campanella, analyste d'UniCredit. Et il peut compter sur le soutien de l'Arabie saoudite, qui ne lui a jamais fait défaut depuis le début du conflit - au grand dam des États-Unis. «Moscou pourrait riposter en utilisant son influence au sein de l'OPEP+ pour pousser l'alliance à adopter une position plus agressive», dans un avertissement à l'Occident qui hérisse le cartel en réglementant les prix. Un tel scénario «aggraverait la crise énergétique mondiale», prévient l'analyste.

Mohamed K.

FORUM POUR LE DIALOGUE EN MÉDITERRANÉE

L'Algérie prend part à la 8e édition

L'ALGÉRIE prend part, avec une importante délégation ministérielle, à la 8e édition du Forum de haut niveau pour le dialogue en Méditerranée (ROME-MED), dont les travaux ont débuté officiellement hier à Rome en Italie.

«Avec une importante délégation composée du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, du ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, et du ministre de l'Economie de la Connaissance, des Start-Up et des Micro-entreprises, Yacine El Mahdi Oualid, l'Algérie prend part à la 8e édition du Forum de haut niveau pour le dialogue en Méditerranée (ROME-MED)», lit-on dans un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger. «Lancé depuis 2015 par le gouvernement italien en partenariat avec l'Institut italien d'études politiques internationales (ISPI), ce Forum réunit annuellement des responsables de haut rang, dont notamment des Chefs d'Etat, des ministres et des représentants d'organisations régionales et d'institutions de recherche et de réflexion provenant des deux rives de la méditerranée dans le but de promouvoir le dialogue et la coopération face aux multiples défis qui agitent l'espace euro-méditerranéen», ajoute la même source.

Selon le ministère, «la session de cette année qui intervient sur fond de tensions et crises croissantes à l'échelle mondiale sera marquée par des débats autour de problématiques de portée globale, telles que l'avenir du multilatéralisme et de l'ordre mondial, les crises alimentaire et énergétique, ainsi que des questions concernant le développement durable et la protection de l'environnement».

«La délégation algérienne mettra à profit sa participation pour faire valoir les contributions de l'Algérie pour la promotion de la paix et de la prospérité dans la région, ainsi que sa vision par rapport aux développements enregistrés récemment sur la scène internationale et ses recommandations pour construire un monde meilleur», souligne le communiqué.

Il convient de noter également que «la 8e édition du Forum ROME-MED intervient dans un contexte très favorable pour les relations algéro-italiennes marquées cette année par une dynamique exceptionnelle à la faveur de la visite d'Etat effectuée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune en Italie en mai, de la tenue de la 4e session du Sommet Intergouvernemental conjoint en juillet, et tout récemment la rencontre entre le président de la République et la présidente du Conseil des ministres italien, Mme Giorgia Meloni, en marge du Sommet de la COP27 à Sharm El Sheikh, en Egypte», conclut le communiqué.

M. D.

SOLIDARITÉ AVEC LES PEUPLES PALESTINIEN ET SAHRAOUI

Un meeting de soutien organisé à Alger

LES PARTICIPANTS à un meeting de solidarité avec les peuples sahraoui et palestinien contre l'occupation marocaine et sioniste, ont réaffirmé, jeudi à Alger, leur entière solidarité et leur soutien total aux droits de ces peuples à l'autodétermination et à l'indépendance, soulignant que la guerre de libération nationale demeure un exemple à suivre face au colonialisme. Lors de cette rencontre organisée au Palais de la culture Moufdi-Zakaria par l'Union nationale algérienne de la jeunesse (UNAJ), l'ambassadeur sahraoui en Algérie, Abdelkader Taleb Omar a affirmé que les occupants marocain et sioniste sont «deux faces d'une même pièce», relevant que le même combat rassemble les peuples sahraoui et palestinien jusqu'au recouvrement de la souveraineté sur l'ensemble des terres occupées. «Les occupants marocain et sioniste recourent aux mêmes politiques à savoir la répression, l'autoritarisme, les pratiques discriminatoires, les violations des droits humains, la colonisation, la confiscation des terres, l'atermoiement dans les négociations, le blocus et le blackout médiatique», a-t-il dit. Après avoir rappelé la justesse des causes sahraouie et palestinienne, l'ambassadeur sahraoui a indiqué qu'»en dépit des mutations que connait le monde et le complot ourdi contre certains pays qui défendent les causes justes, l'Algérie n'a eu de cesse de défendre ces causes en parallèle avec la détermination des peuples de ces deux pays à poursuivre le combat jusqu'à l'indépendance» Associant la lutte des peuples sahraoui et palestinien à celle du peuple algérien durant la glorieuse guerre de libération, le diplomate sahraoui a indiqué que «la révolution algérienne était un évènement international et un exemple pour les peuples du monde pour l'émancipation». Le diplomate sahraoui a salué la position de l'Algérie, président, gouvernement et peuple en faveur des causes justes et du droit des peuple à l'autodétermination et à l'indépendance, affirmant que ce soutien donne de l'espoir au peuple sahraoui «déterminé à poursuivre la lutte face à la lenteur des Nations unies à agir et au silence devant les entraves du régime du Makhzen». De son côté, le président du Front «El Moustakbal», Abdelaziz Belaïd, a réitéré le soutien aux peuples sahraoui et palestinien jusqu'à la libération de leurs territoires et le recouvrement de l'indépendance. Insistant sur l'impératif d'unifier les rangs pour faire face à l'occupation, le même responsable a salué l'initiative du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à savoir «la Déclaration d'Alger», pour la réconciliation des factions palestiniennes, étant l'unique moyen efficace à même de faire face à l'occupation sioniste face aux pratiques arbitraires et aux violations des droits de l'Homme. Pour sa part, le membre du Groupe parlementaire d'amitié et de fraternité Algérie-Sahara occidental, Fatah Boutabig, a évoqué la profondeur de la cause sahraouie, soulignant que «par fidélité au message du 1e novembre 1954 et au serment des chouhada, la solidarité avec les peuples opprimés et colonisés est une question de principe».

M. D.

Page 04_Mise en page 1 02/12/2022 17:42 Page 1

PROGRAMMES DU LOGEMENT

BELARIBI ANNONCE L'ACTUALISATION DU SNAT

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi a mis l'accent, avant-hier à Alger, sur l'importance de l'actualisation du Schéma national d'aménagement du territoire (SNAT), initiée par le gouvernement en collaboration avec les experts, dans la disponibilité du foncier destiné à la réalisation des programmes de logement.



Le gouvernement œuvre actuellement à actualiser le SNAT qui a été l'un des axes de ses réunions tenues les 15 juin et 26 octobre 2022, a précisé M. Belaribi lors d'une plénière consacrée aux questions orales au Conseil de la nation, présidée par Salah Goudjil, président du conseil.

L'étude du gouvernement sur le projet du SNAT 2030 actualisé s'est axée notamment sur l'expansion urbaine, le rééquilibrage régional et la reconfiguration régionale, a précisé le ministre qui répondait à une question du sénateur Ahmed Bouziane (Tiers présidentiel) concernant la problématique de la disponibilité des assiettes foncières et son impact sur le fonctionnement des programmes de logement.

En attendant la version finale du schéma qui sera présentée aux deux chambres du parlement pour examen et adoption, des facilitations ont été introduites pour alléger les mesures en vigueur en matière de régularisation du foncier, a-t-il fait savoir.

Entre autres mesures, le ministre a cité l'instruction interministérielle N 2 du 6 septembre 2021 portant sur les modalités de régularisation du foncier exploité pour la réalisation des projets de logements ou d'équipements publics achevés ou sur le point d'être achevés.

L'instruction stipule la création d'une commission de régularisation du foncier présidée par le wali qui devra prendre en charge les procédures de transfert de propriété et de régularisation des terres au profit du maitre d'ouvrage au niveau de chaque wilaya jusqu'à la délivrance des actes de propriété. «La réalisation des programmes de logement et d'équipements publics exige la disponibilité des assiettes foncières nécessaires, en préservant les terres agricoles», a-t-il dit. «Pour rattraper le retard accusé dans la réalisation de certains programmes, il a été fait recours à la mobilisation des assiettes foncières, y compris les terres agricoles de moindre qualité».

Dans le cadre de la poursuite des efforts pour mobiliser le foncier nécessaire notamment à travers des études approfondies liées aux programmes des plans directeurs d'aménagement et d'urbanisme, le ministre a indiqué que 1541 études ont été enregistrées au niveau national, dont 1394 approuvées et 153 étudiées et soumises aux services locaux pour approbation et qui permettront d'assurer 6514 hectares.

S'agissant des plans d'occupation des sols (POS), 5723 plans ont été approuvés et 853 non approuvés par les communes. Il s'agit également de l'enregistrement de 1754 études géotechniques pour préserver les constructions réalisées ou à réaliser dans les zones sensibles.

A une question du membre du Conseil Mohamed Benteba (tiers présidentiel), sur les projets d'habitat dans la wilaya de Touggourt, le ministre a indiqué que cette wilaya dispose dans le cadre du programme quinquennal en cours, de 17.380 logements, dont 7850 finalisés et 9530 en cours de réalisation.

La wilaya de Touggourt a bénéficié de 8928 lotissements sociaux dont 4000 ont bénéficié d'aides, 932 logements promotionnels aidés dont 720 en cours de lancement, 1122 logements publics locatifs dont 262 en cours de réalisation, 5901 aides à l'habitat rural dont 3065 ont bénéficié d'aides et 700 logements location-vente (AADL) dont 468 parachevés.

Le ministre a fait savoir qu'une commission avait été dépêchée pour inspecter les logements financés par l'Etat à travers le trésor public de la wilaya de Touggourt, et ce en vue d'examiner la problématique du logement dans cette wilaya et réaliser un recensement rigoureux des projets pour en déterminer les obstacles avant la fin de l'année en cours.

Il a souligné que le secteur compte notifier un programme d'habitat supplémentaire à partir de 2023 en tenant compte de certains critères ainsi que des observations exprimées par le wali de Touggourt.

Par ailleurs, le ministre a affirmé que le secteur distribue annuellement un grand nombre de logements, notamment en 2022 avec 376.000 logements distribués, ce qui explique que le secteur est sorti de la phase de gestion dite «crise de logement» pour passer à celle de «la gestion de la demande».

M. B.

CONSTRUCTION AUTOMOBILE

300 à 350 sous-traitants disponibles en Algérie

UN NOMBRE de 300 à 350 sous-traitants activant au niveau national dans le secteur de la pièce automobile sont disponibles pour approvisionner les constructeurs étrangers qui devraient s'installer en Algérie. C'est ce qu'a indiqué ce jeudi à Alger un responsable du ministère de l'Industrie.

Ces sous-traitants bénéficient d'un accompagnent du ministère du secteur dans leurs discussions avec les constructeurs internationaux devant s'installer en Algérie dans le but d'obtenir les homologations nécessaires, a fait savoir le directeur des industries sidérurgiques, mécaniques, aéronautiques et navales au niveau du ministère, Mohamed Djebili qui s'exprimait sur les ondes de la Chaîne III de la Radio algérienne.

«Un arsenal juridique a été mis en place pour accompagner les sous-traitants jusqu'à leur homologation par les constructeurs installés en Algérie», a-t-il assuré, ajoutant que la loi inclut aussi l'obligation pour le constructeur de s'approvisionner au niveau des sous-traitants homologués pour l'activité de ses autres sites de production à l'étranger.

Notant que les sous-traitants pourront produire de la pièce pour la première monte mais aussi les pièces de rechange, M. Djebili a souligné que des sous-traitants sont d'ores et déjà homologués, activant dans la câblerie, la pneumatique, composants plastiques et sièges automobiles notamment. «A partir de 2025, nous estimons qu'on aura une panoplie de sous-traitants très diversifiée qui permettra d'économiser les devises destinées à l'importation de pièces de rechange», a-t-il prévu.

S'agissant de la nouvelle plateforme numérique mise en place par le ministère pour la réception des demandes d'agrément pour les activités de concessionnaire et de construction de véhicules, M. Djebili a déclaré que 122 opérateurs se sont inscrits depuis son lancement cette semaine, dont une majorité pour l'activité de concessionnaire.

Concernant la régulation des importations dans cette filière, le responsable a mis en avant le rôle que doit jouer le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, à travers notamment l'Agence nationale de la promotion des exportations (Algex) pour le contrôle d'éventuelles tentatives de surfacturation.

Toutefois, ces mesures visant à maîtriser les importations concernent uniquement les concessionnaires de véhicules neufs et non pas les constructeurs qui importent les collections destinés à leur activité, a-t-il précisé.

Ainsi, la filiale algérienne du groupe Stellantis qui vient de signer le nouveau cahier des charges ainsi qu'une convention avec l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), devrait commencer «fin 2023» à produire ces premiers véhicules de la marque italienne «FIAT», à partir des collections assemblées, avant d'intégrer les composants fabriqués localement «fin 2024».

Ce constructeur est tenu également de produire des véhicules avec des carrosseries et châssis fabriqués et peints localement, selon les échéances fixées dans le cahier des charges, ajoute le même responsable.

Interrogé sur les véhicules qui devront être fabriqués en Algérie, M. Djebili a expliqué qu'il s'agira principalement de voitures de moyenne gamme destinées pour la satisfaction des besoins du marché local, et éventuellement d'autres marchés à l'instar de l'Europe.

Rappelant que l'importation et la production des véhicules diesel sont «interdites», le responsable a fait savoir que les constructeurs installés en Algérie produiront aussi des véhicules électriques, soulignant que des investisseurs ont exprimé leur souhait de mettre en place des bornes de rechargement ainsi que les équipements nécessaires à la circulation de ce type de véhicules.

Selon lui, les constructeurs doivent atteindre un niveau de production de 60.000 à 70.000 unités/an pour être compétitif et intégrer une «bonne partie» des pièces produites localement.

Hamid B.

Page 05_Mise en page 1 02/12/2022 17:48 Page 1

JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LE SIDA

PLUS DE 800 CAS RECENSÉS EN SIX MOIS

Plus de 800 cas de malades atteints de sida ont été enregistrés en Algérie durant les six premiers mois de l'année en cours. C'est ce qu'a déclaré au Jeune Indépendant le Dr Sid Mohand Hakim, chargé des programmes VIH au ministère de la Santé, précisant que le diagnostic précoce et le bon traitement préventif restent les moyens de lutte les plus efficaces contre cette pathologie.



Chaque premier décembre a lieu la Journée mondiale de lutte contre le sida. Lancée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), cette manifestation est organisée en soutien aux personnes atteintes par le VIH. Le thème choisi par l'OMS pour l'édition 2022 est «Poussons pour l'égalité».

Dans le cadre de la célébration de cette journée en Algérie, une journée d'information, placée sous le slogan «Luttons contre les inégalités pour mettre fin au sida», est organisée par le ministère de la Santé.

Depuis le diagnostic du premier cas de VIH en Algérie en 1988, jusqu'au 30 juin 2022, près de 17 249 personnes sont infectées par le virus de l'immunodéficience humaine (VIH), a indiqué le Dr Sid Mohand Hakim, ajoutant que durant les premiers six mois de l'année en cours, 800 nouveaux cas ont été recensés.

L'épidémiologiste a précisé qu'il existe, à travers le territoire national, 16 centres de référence dans la prise en charge des malades atteints de sida, notamment à Alger, Oran, Tizi Ouzou, Béjaïa, Béchar, Tamanrasset, Ouargla, Constantine, ajoutant que chaque personne détectée positive au VIH est immédiatement orientée vers ces centres pour une meilleure prise en charge. Le responsable du programme national de lutte contre le sida a expliqué que la transmission du virus ne se fait pas uniquement par voie sexuelle.

A ce propos, il a déclaré : «Le virus étant présent dans le sang, il peut être transmis lors d'une thérapie traditionnelle comme el-hijama, ou lors de pratiques toxicomanes suite à un échange de seringues ou bien après l'utilisation d'un matériel non stérilisé.»

Poursuivant dans le même ordre d'idées, le Dr Sid Mohand a fait savoir que le virus du VIH est capable de traverser la barrière hémato-placentaire et ainsi de contaminer un fœtus, expliquant que lorsqu'une mère enceinte ne fait pas de dépistage et qu'à la fin de sa grossesse elle découvre qu'elle a contracté le VIH, ce dernier se transmet de la mère à l'enfant, sauf en cas de traitement. A ce moment-là, l'enfant sera épargné. Sur un autre registre, il a exprimé son inquiétude de voir le nombre de cas VIH s'élever en 2023.

«Depuis deux ans, la Covid -19 a accaparé toute l'attention alors que le sida était encore là, même si ce dernier a connu une accalmie. Le recensement des cas était difficile car les gens ne se sont pas fait dépister. Par conséquent, les chiffres avancés ne reflètent pas la réalité. Pour l'année prochaine, il y aura plus de dépistages et, par conséquent, plus de cas seront enregistrés», a-t-il ajouté. Selon lui, le programme national intersectoriel de lutte contre le sida a deux volets, à savoir le dépistage et le traitement, visant notamment à éliminer le sida à l'horizon 2030. Plusieurs secteurs sont impliqués dans cette lutte implacable, notamment l'éducation, l'enseignement supérieur, la communication et l'intérieur.

Le Dr Sid Mohand a valorisé le rôle capital des associations dans la sensibilisation et la prise en charge des personnes atteintes de sida, définissant la population à risque qui peut contracter le VIH. «Les professionnelles du sexe, les hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes et les utilisateurs de drogues injectables font partie de la population qui risque de contracter le VIH. Les associations se rapprochent directement de ces malades. Elles les accompagnent et les sensibilisent afin de les prévenir contre cette pathologie», a-t-il affirmé.

Le sida n'est pas une maladie mortelle, a-t-il noté. Avec un bon traitement, le virus peut disparaître définitivement et le patient peut reprendre normalement sa vie.

S'agissant du traitement, il a précisé que les médicaments sont distribués gratuitement aux malades dans les centres de prise en charge cités auparavant. «Il arrive que l'un de ces centres soit en rupture de médicaments, et cela est généralement dû à une mauvaise gestion locale ou bien à une rupture de la molécule à l'échelle internationale.

Dans ces cas, nous faisons appel à un autre centre pour nous fournir les médicaments dont a besoin le malade», a-t-il soutenu. «On suit les recommandations de l'organisation onusienne de lutte contre le sida (Onusida), et à chaque fois, avec le suivi de l'épidémie, il y a une réorientation des objectifs, d'où les slogans qui changent à chaque édition. Notre objectif majeur est d'éradiquer cette pathologie à l'horizon 2030», a-t-il conclu.

LE RÔLE PRÉPONDÉRANT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Il convient de rappeler que l'année dernière, la célébration de la Journée mondiale de lutte contre le sida en Algérie a été placée sous le thème «Sans préjugés, sans discrimination pour mettre fin au sida». Adel Zeddam , directeur de l'Onusida Algérie, a rappelé que le rôle de la société civile est prépondérant dans la lutte contre le sida, avec la contribution des services sanitaires, a rapporté un média national. Le même responsable a fait savoir que le sida «est considéré comme une maladie bien qu'il soit perçu comme tabou par la société».

Dans une interview accordée à un autre média, Adel Zeddam a précisé qu'»environ 90% des nouvelles infections concernent des personnes âgées entre 27 et 49 ans. Ce qui nous amène à dire que le mode de transmission qui domine reste le mode sexuel, qu'il soit hétérosexuel ou homosexuel».

En réponse à une question relative aux mesures prises pour lutter contre le sida, il a expliqué que l'Algérie a élaboré un plan stratégique avant-gardiste et innovant, avec la participation des acteurs concernés.

«Ses axes stratégiques permettent une innovation en termes de dépistage du VIH». Il est question aussi du suivi du traitement et de la lutte contre les résistances au traitement, avec l'inclusion de nouvelles molécules.

«Malheureusement, nous restons confrontés à beaucoup d'obstacles et autres difficultés liés au manque de financement des associations qui réalisent des activités extraordinaires», a-t-il ajouté.

Revenant sur la Covid-19 et son impact sur la prise en charge des personnes infectées par le VIH, il a conclu : «Les services de soins pour ces malades ont été transformés en service Covid-19 et, à un moment donné, les malades n'arrivaient même pas à accéder à ces services pour recevoir leur traitement. Sur le plan de dépistage, on peut dire que les chiffres avancés ne reflètent pas la réalité car peu de gens se sont fait dépister».

Samia Acher

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	05:45	12:19	14:54	17:12	18:42
CONSTANTINE	05:49	12:23	15:00	17:18	18:47
ALGER	06:03	12:38	15:15	17:33	19:02
OUARGLA	05:49	12:28	15:15	17:34	18:58
CHLEF	06:10	12:44	15:21	17:40	19:09
MOSTAGANEM	06:14	12:49	15:27	17:45	19:14
ORAN	06:17	12:52	15:31	17:49	19:17

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 7456 – SAMEDI 3 DÉCEMBRE 2022

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	17°	10°
Oran	16°	8°
Constantine	16°	3°
Ouargla	16°	4°

13e FESTIVAL NATIONAL DU THÉÂTRE COMIQUE

UN RICHE PROGRAMME ANNONCÉ

Annonçant le retour du Festival national du théâtre comique (FNTC) au cours d'une conférence de presse qu'il a animée au niveau de la maison de la culture Hassan El Hassani, le commissaire du festival, Mohamed Benzerga, a mis à profit de l'occasion pour présenter le programme d'animation et de représentations qui s'étalera du 4 au 8 décembre 2022.



Après une pause qui aura duré trois années des suites de la pandémie de coronavirus, le festival revient avec un large éventail de représentations des pièces théâtrales, des ateliers de formation et des conférences, à la grande joie des amoureux de l'art des planches et de l'humour. Considéré comme l'événement culturel local le plus attendu par le public, le FNTC mettra en compétition les troupes participantes retenues par le jury pour l'obtention de la «Grappe d'or» ou les prix distinguant la pièce la plus complète et récompensant les meilleurs rôles, les meilleurs textes, les meilleures mises en scène et les meilleures musiques…

Dans le déroulé du programme de l'événement, le commissaire annoncera la date officielle de la tenue du festival, une édition dédiée au défunt Sirat Boumédiène, donnant en même temps lecture des activités culturelles prévues en marge des représentations théâtrales, notamment l'organisation d'ateliers de formation et de conférences.

Pour Mohamed Benzerga, le défi à relever est de conserver l'aspect esthétique des créations réalisées par des talents algériens à travers les théâtres du pays et de maintenir le cap tracé depuis le début du FNTC en 2006 jusqu'à ce jour, car le FNTC est un événement qui offre, outre des moments de plaisir et d'échanges d'expériences, des opportunités de communication entre les acteurs, les producteurs, les écrivains et le public.

«Pour cette édition, le FNTC a retenu six (06) pièces produites par des théâtres régionaux et des coopératives artistiques et culturelles parmi un nombre de 30 pièces reçues par le jury de sélection. Il faut rappeler que l'objectif du FNTC est de : promouvoir l'acte théâtral, en matière d'écriture, de mise en scène, favoriser l'échange et la compétition dans la bonne humeur et l'humour de faits inspirés de la vie. A propos de l'animation des ateliers, il est suggéré des formations dans les domaines du «Théâtre de rue» sous la supervision de l'artiste Rabie Kashi, de la «scénographie» par Haroun Al-Kilani, les techniques d'écriture d'un texte théâtral destiné aux enfants par l'écrivain et universitaire Kenza Mebarki. En ce qui concerne les activités de proximité, un programme de représentations de spectacles humoristiques seront donnés au niveau résidences universitaires et dans certaines agglomérations de la wilaya ainsi que dans des établissements pénitentiaires, et qu'en parallèle des activités destinées aux enfants pour les initier à la culture théâtrale auront lieu dans les établissements scolaires et les structures de jeunesse avec l'artiste sera à l'honneur: l'artiste Ikariwan Abdel Rahman, le comédien Al-Hadi Tair (Beji), l'écrivain Mohamed Bourhala, l'acteur Abdel Halim Zreibea, le photographe Abdelaziz Lashlah et Radwan Khalil Charfi. En outre, le commissaire a donné les noms des membres du jury, à savoir : l'artiste Jamal Qormi (président), de l'universitaire Somaya Ben Abd Rabbo, de l'artiste Antar Hilal et de l'acteur Mohamed Hilali.

Nabil B.

UNIVERSITÉ BLIDA 2

La littérature africaine francophone à l'honneur

PLUS de 42 participants de diverses universités du pays ont été conviés au colloque international ayant pour thème «L'imaginaire dans la littérature africaine francophone post-coloniale». Ce colloque a été l'œuvre d'une équipe de recherche du laboratoire RIDILCA (Recherche interdisciplinaire en didactique des langues et des cultures en Algérie), qui est rattaché à l'Université Ali-Lounici d'El-Affroun, sous la houlette du Dr Bouzenada, l'initiatrice et l'organisatrice, avec toute une équipe, de cette manifestation littéraire.

L'ouverture s'est faite par une brève allocution du président du pôle universitaire, le Pr Khaled Ramoul. Hormis la présence des participants algériens, ce colloque a vu la présence de deux Egyptiennes qui, elles aussi, ont fait partie de l'animation linguistique avec leurs collègues algériens.

Les travaux de la première journée se sont déroulés à distance via la plate-forme Zoom. Ceux de la deuxième journée ont, quant à eux, eu lieu en présentiel dans les locaux du laboratoire RIDILCA. Les intervenants se sont exprimés sur l'imaginaire dans sa dimension évolutive, mais aussi à travers différents axes. On citera à titre d'exemple : l'imaginaire historique, l'imaginaire corporel, le mythe et l'imaginaire, l'imaginaire écologique et la pédagogie de l'imaginaire.

Le colloque a également abrité un atelier intitulé «Immaginario linguistico», dans lequel des enseignants-chercheurs du département d'Italien de l'université de Blida 2 et d'Alger 2 se sont exclusivement intéressés à l'imaginaire linguistique.

Au terme du colloque, les organisateurs ont formulé une série de recommandations qui relèvent des volets pédagogique et didactique. Ils appellent à la formation des enseignants à la pédagogie de l'imaginaire et au réaménagement des manuels scolaires en y insérant des supports plus récents et plus attrayants afin d'initier les apprenants à l'imaginaire. Sur le plan scientifique, les actes du colloque seront publiés dans un numéro de la revue du laboratoire RIDILCA. Par ailleurs, l'équipe propose d'organiser un colloque international plurilingue qui permettra de réfléchir sur la problématique de l'imaginaire dans la littérature africaine post-coloniale rédigée dans d'autres langues en usage en Afrique.

Par ailleurs, sur le plan culturel, les organisateurs prévoient une éventuelle collaboration avec l'Union africaine en vue d'élargir le champ de la recherche en littérature africaine aux pays qui n'ont pas été représentés dans le présent colloque. Des cafés littéraires sont également en projet autour de la problématique de l'imaginaire avec l'idée de confier cela à des start-up qui seront créées dans le cadre de la promotion de la création de l'emploi, selon les directives de la tutelle.

T. Bouhamidi